

*Administration financière—Loi*

Je dois dire, monsieur le Président, que si quelqu'un est malade, c'est le gouvernement de l'autre côté et c'est bien plus grave que la rougeole. J'appellerais cela «l'étatite». Il y a une chose qui prouve que le gouvernement est au pouvoir depuis trop longtemps, c'est le fait qu'il estime que les sociétés d'État, qui ne sont pas responsables devant le Parlement, constituent la meilleure façon de faire tourner le pays.

Vous avez occupé ce fauteuil, monsieur le Président, ainsi qu'un certain nombre d'autres députés, et vous avez fait profiter la Chambre de votre sagesse. Vous avez vu, comme moi, comment ce gouvernement puise dans les poches du contribuable sans nous dire comment il procède. Si vous vouliez être objectif, monsieur le Président, alors que je ne veux pas forcément l'être—de ce point de vue seulement—vous admettriez que l'étatite est une maladie que les Canadiens doivent faire disparaître dès qu'ils en auront l'occasion.

Il n'y a pas si longtemps, monsieur le Président, que le premier ministre de l'époque déconseillait aux Canadiens, à propos de la politique des prix et des revenus de voter pour les conservateurs, en arguant qu'ils allaient s'attaquer immédiatement à leurs revenus, qu'ils allaient faire un trou dans leur portefeuille et les jeter à la rue. Et bien, monsieur le Président, le projet de loi C-24 allié au triste résultat de ce gouvernement et de ses sociétés d'État, que ce soit de Havilland, Canadair ou Air Canada, et au fait qu'il nomme des amis politiques aux principaux postes, s'attaque réellement aux contribuables. La société Canadair à elle seule a dépensé 1.4 milliard de dollars sans en rendre compte au Parlement. Cette société accuse le plus grand déficit de toutes les compagnies dans l'histoire du Canada.

Le gouvernement estime que nous avons déjà parlé trop longtemps des conséquences de ce projet de loi C-24, alors qu'en fait, monsieur le Président, nous avons affaire à un gouvernement parallèle. Voilà ce qu'est le projet de loi C-24; c'est un gouvernement de sociétés d'État. En 1962, il y avait 28 sociétés d'État responsables de 8.4 milliards de dollars. En 1984, ce nombre dépasse 300, de différentes classes et catégories. J'admets qu'elles ne sont pas toutes des sociétés d'État à part entière, il y a des entreprises d'économie mixte. Toutefois, il y en a plus de 315 actuellement responsables de 67 milliards de dollars. Du point de vue du personnel seulement, monsieur le Président, c'est réellement un gouvernement parallèle puisqu'elles emploient maintenant 260,000 employés alors qu'il n'y a que 239,000 employés dans la Fonction publique fédérale, exception faite des forces armées qui comptent 84,000 personnes.

Le projet de loi C-24, sur les sociétés d'État, doit rendre celles-ci responsables devant le Parlement. Mon collègue, le député de Wellington-Dufferin-Simcoe (M. Beatty) a traité de cet aspect dans son discours. De même, un autre de mes collègues, le député de Calgary-Sud (M. Thomson), dans un discours particulièrement perspicace, il y a déjà quelques lunes je l'admets—mais, monsieur le Président, la Chambre a étudié d'autres choses—a analysé les principes de ce projet de loi. Un député, monsieur le Président, fût-il de la majorité ou de l'opposition qui lirait le discours du député de Calgary-Sud, n'accepterait pas de laisser ce projet de loi passer à l'étape suivante sans modifications. Pourtant, le gouvernement ne nous a pas laissé entendre qu'il allait en accepter d'importantes

lorsque nous serons en comité. C'est pourquoi les députés de la loyale opposition de Sa Majesté—aidés de temps à autre par les députés de la gauche—s'opposent à ce projet de loi, car ce faisant, ils s'élèvent contre l'ensemble du processus gouvernemental.

Je ne vais pas entrer dans les détails du manque de responsabilité financière et m'attarder sur le fait que le gouvernement n'a tiré aucun enseignement de la commission Lambert ou des rapports du vérificateur général qui disent, entre autres, que les sociétés d'État doivent être responsables. Il y a un paragraphe très convaincant dans le rapport de 1982 du vérificateur général que je vais vous citer:

On pourra se faire une meilleure idée des dimensions du problème en comparant l'ensemble de ces sociétés à un immense iceberg, silencieux, majestueux, terrifiant, flottant paresseusement, par un temps brumeux, sur les eaux de l'Atlantique. Le public n'en voit généralement que la partie émergée... des sociétés géantes comme le CN, Petro-Canada, Radio-Canada... La partie principale immergée est énorme et moins spectaculaire, moins connue du public, attire moins l'attention du Parlement mais demeure quand même onéreuse pour les contribuables.

Comme on l'a déjà dit ce matin, je mets n'importe quel député au défi de me nommer, évidemment pas les 315 sociétés d'État, mais simplement 50 d'entre elles sans même tenir compte de celles que le cabinet a créées cette année, de son propre chef. Le projet de loi C-24 qui doit, en principe, obliger à rendre des comptes ce gouvernement parallèle qui dépense plus d'argent et emploie plus de gens que les ministères, ne fait rien de tel. Ce n'est qu'une sinistre farce.

● (1220)

Je ne répéterai pas tout ce qu'on a déjà dit sur le sujet. Je tiens simplement à rappeler une chose dans le peu de temps qui m'est imparti étant donné qu'on nous a imposé la clôture et que nous serons bâillonnés cet après-midi. Les députés se doivent de participer de façon énergique à ce débat, et cela toujours pour la même raison. En effet, les députés ignorent quel est le salaire des hauts dirigeants des sociétés d'État qui sont en principe les représentants du peuple. Nous savons tous ce que touche un député. L'autre jour, Radio-Canada a annoncé aux nouvelles, que certains d'entre nous n'avaient pas payé leur facture au restaurant parlementaire. Dans les restaurants de première, de deuxième, troisième et quatrième classe, on peut se servir d'une carte de crédit. On a fait exploser des pétroliers dans le détroit d'Hormuz, il y a eu des massacres quelque part ailleurs mais la troisième nouvelle annoncée par Radio-Canada c'est qu'on ne faisait plus crédit aux députés parce qu'ils tardaient trop à payer ou parce que le sergent d'armes ou le président avait perdu le contrôle. Je ne veux pas donner à cette question plus d'importance qu'elle n'en mérite en en discutant ici et en insultant du même coup les députés, d'autant plus que j'ai dû penser à des choses beaucoup plus importantes en parcourant ma belle circonscription.

Au moins, le public sait que nous recevons un certain salaire et que nous obtenons une indemnité, mais savons-nous combien touche Michael Warren, le président de Postes Canada? Savons-nous combien touchait notre cher ami, le caméléon de la politique, Jack Horner, ancien président du CN? Savons-nous à combien se monte le salaire de Joe Bell, le président de la CDIC?